



## Résultats de l'enquête effectuée auprès des adhérents

"Votre avis nous intéresse"

29 mai 2020

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous sommes heureux de vous restituer les résultats de l'enquête "adhérents" initiée en ce début d'année 2020. Elle visait à mesurer la perception des entreprises adhérentes quant à la santé au travail et, plus particulièrement, sur les interventions de l'APST37.

Elle s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de l'APST37 et constitue, en ce sens, une aide à la rédaction d'un plan d'actions. Elle sera renouvelée chaque année pour mesurer la progression du service.

**1 166 réponses** ont été reçues  
sur les **9 636 adhérents** sollicités à compter du 4 février 2020

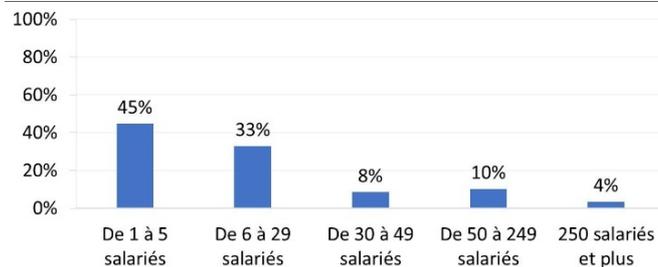
Nous tenons tout particulièrement à remercier les entreprises qui ont répondu et ont ainsi soutenu notre démarche.

Vous souhaitant bonne lecture des présents éléments, nos équipes demeurent à votre disposition pour vous soutenir dans vos actions santé travail.

Didier DESASSIS  
Président



### Combien de salariés compte votre entreprise ?



En nombre, ce sont essentiellement les petites entreprises qui ont répondu. Néanmoins, la représentativité des tranches par taille d'effectifs dans le fichier adhérents APST37 est la suivante :

- 1 à 5 salariés : 7,5%
- 6 à 29 salariés : 12%
- 30 à 49 salariés : 23%
- 50 à 249 salariés : 30%
- 250 salariés et plus : 55%

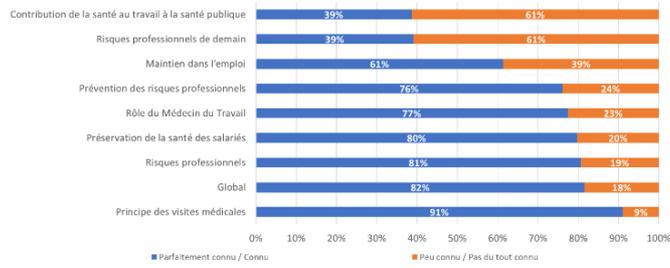


### Taux de réalisation : FE, DUER et référent sécurité

- Fiche d'entreprise : 41%
- DUER : 74% (parmi ceux-ci, 20% ont eu recours à l'APST37 et 44% ont mis en place un plan d'actions)
- Référent sécurité : 45%



### Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance en matière de santé au travail ?



Association de Prévention de Santé au Travail  
79 ANDRE ET LOISEL

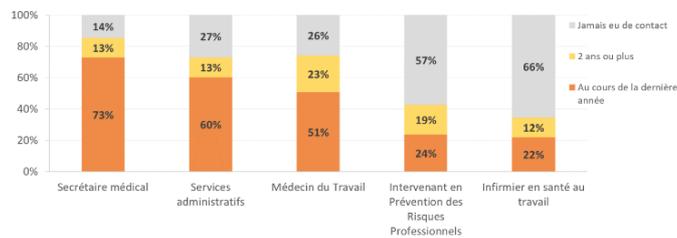
## Ces offres d'accompagnement vous semblent-elles utiles ?



## Connaissez-vous les services mis à votre disposition par l'APST37 ?



## A quand remonte votre dernier contact avec un professionnel de l'APST37 ?

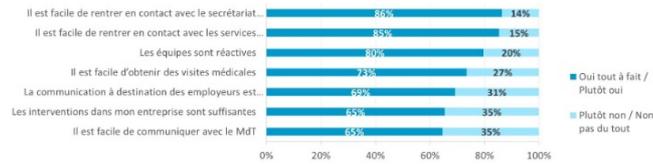


## Ce professionnel a-t'il répondu à vos attentes ?

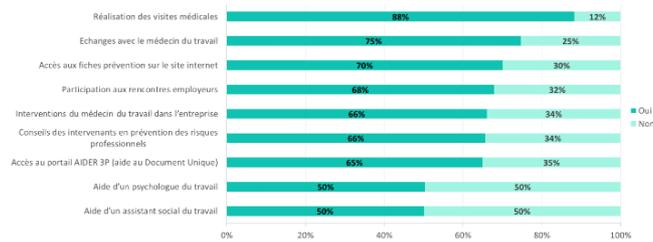




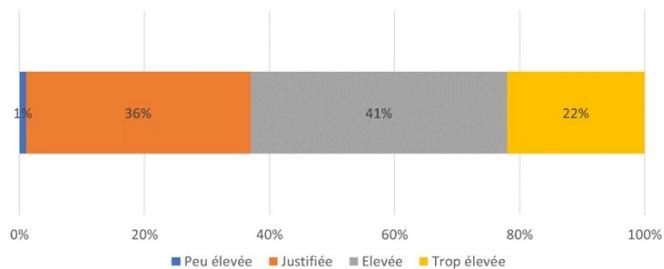
## Au sein de l'APST37, diriez-vous que :



## Diriez-vous que la cotisation forfaitaire annuelle couvre :



## Cette cotisation vous paraît-elle peu élevée, justifiée, élevée, trop élevée ?



## Quelques points d'amélioration exprimés

- Plus de visites médicales et respect des délais réglementaires
- Plus d'adaptation des cotisations pour les temps partiels
- Plus de présence du médecin du travail dans les entreprises
- Plus « d'impartialité » dans le positionnement du médecin du travail
- Plus d'adéquation entre le montant de la cotisation et la périodicité des visites médicales
- Plus de visibilité et de communication sur les offres de l'APST37
- Aide à la prise de rendez-vous
- Souhait d'un site internet plus aidant et plus informatif

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)